

**Les communiqués semestriels 2001 des sociétés cotées
au premier marché et au Nouveau Marché.**

Le premier marché en bref ...

- ❖ Les sociétés ont publié leurs communiqués en moyenne 73 jours après la clôture de leur premier semestre.
- ❖ La majorité (81 %) des communiqués semestriels sont publiés au cours du troisième mois suivant la clôture du semestre.
- ❖ 58 % des sociétés ont demandé un rapport de contrôle à leur commissaire (55 % en 2000).

Introduction

Pour rappel, l'arrêté royal du 17 décembre 1998 a apporté plusieurs modifications significatives à l'arrêté royal du 3 juillet 1996¹. En ce qui concerne la publication des communiqués semestriels, ces modifications ont essentiellement porté sur le délai de publication qui a été ramené à trois mois et sur le contenu minimal des données chiffrées à reprendre dans les communiqués (données comptables obligatoires).

La Commission bancaire et financière a publié quatre études (n° 1 - décembre 1997, n° 6 - décembre 1998, n° 12 - décembre 1999 et n° 14 - novembre 2000) sur les communiqués semestriels publiés en 1997, 1998, 1999 et 2000.

Par ailleurs, quelques émetteurs ont pris l'habitude de publier deux communiqués relatifs à leurs résultats semestriels, le premier étant le plus souvent qualifié de communiqué préliminaire. Pour les besoins de la présente étude, seul le communiqué publié conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 3 juillet 1996 a été retenu.

¹ Arrêté royal du 3 juillet 1996 relatif aux obligations en matière d'information périodique des émetteurs dont les instruments financiers sont inscrits au premier marché et au nouveau marché d'une bourse de valeurs mobilières.

Données relatives au premier marché

L'étude porte sur les communiqués semestriels publiés par 123 sociétés, hors sicafis et pricafs, inscrites au premier marché d'Euronext Brussels.

1. Délais de publication

1.1. Ventilation mensuelle des publications

La répartition des communiqués selon que la publication est intervenue un, deux ou trois mois après la clôture du semestre considéré donne la ventilation suivante :

Tableau 1

	Exercice 1999		Exercice 2000		Exercice 2001	
	nbre.	%	nbre.	%	nbre.	%
Publication les 1 ^{er} & 2 ^{ème} mois	20	16 %	19	15 %	22	18 %
Publication le 3 ^{ème} mois	101	80 %	103	83 %	100	81 %
Publication après le 3 ^{ème} mois	5	4 %	3	2 %	1 ²	1 %
Total	126	100 %	125	100 %	123	100 %

Pour cette troisième année passée sous revue, 99 % des sociétés ont publié leur communiqué semestriel dans le délai réglementaire de trois mois (98 % en 2000). La toute grande majorité des sociétés a publié au cours du 3^{ème} mois, tout comme les années précédentes mais l'on constate toutefois une légère augmentation du nombre de sociétés publiant leur communiqué semestriel endéans les deux premiers mois.

² Il s'agit d'une société qui, conformément à la réglementation, devrait publier son communiqué semestriel pour le 31 décembre au plus tard mais qui publie quelques jours plus tard de manière à intégrer dans son communiqué, en plus des données réglementaires, des informations qui ne sont disponibles qu'après le 31 décembre. Cette situation doit s'apprécier compte tenu de l'utilité de cette information complémentaire et de la période de l'année (jours de fêtes).

1.2. Délais moyens de publication

Les délais moyens, exprimés en jours calendrier, pour la période sous revue sont respectivement de :

<i>Tableau 2</i>	1999	2000	2001
Bel 20	70 j	64 j.	62 j.
Continu	-----	-----	69 j.
Fixing	-----	-----	79 j.
Ensemble des sociétés	74 j	73 j.	73 j.

On constate, pour l'année passée sous revue, une très légère diminution du délai de publication du communiqué semestriel des sociétés composant le Bel 20. Cette diminution n'est toutefois pas assez sensible pour se répercuter sur le délai moyen de publication de l'ensemble des sociétés qui reste globalement inchangé.³

2. Vérification des données comptables par le commissaire

Les communiqués ont été classés en trois catégories, soit respectivement :

<i>Tableau 3</i>	1999		2000		2001	
	nbre.	%	nbre.	%	nbre.	%
Communiqués avec rapport du commissaire	65	52 %	69	55 %	72	58 %
Communiqués avec mention "non audité"	58	46 %	52	42 %	50	41 %
Communiqués sans mention	2	2 %	4	3 %	1	1 %
	125	100 %	125	100 %	123	100 %

L'examen du tableau nous montre que l'intervention du commissaire se renforce. On constate en effet que le nombre de sociétés ayant eu recours à la vérification de leurs chiffres semestriels est en légère hausse par rapport à l'année précédente (58 % en 2001 par rapport à 55 % en 2000 et 52 % en 1999).

³ Une comparaison selon les marchés avec les années précédentes n'est pas pertinente en raison de la réorganisation des marchés intervenue au cours des derniers mois et des différences marquées dans la population des sociétés concernées.

3. Contenu chiffré

On notera tout d'abord que le contenu chiffré a été présenté sous forme de tableau dans 99 % des cas.

Données comptables sur les résultats

Les tableaux 4 et 5 ci-après résultent d'une analyse plus détaillée du contenu des communiqués semestriels selon les grands agrégats comptables.

L'arrêté royal du 17 décembre 1998 a introduit l'obligation de publier un contenu minimum en ce qui concerne les données comptables (les sept données reprises dans le tableau 4 ci-après). Certaines données ne sont toutefois pas adaptées à l'activité spécifique de certaines sociétés (banques, cas particuliers, ...).

En outre, un certain nombre de sociétés à portefeuille utilisent le schéma optionnel⁴. Pour rappel, dans sa circulaire de décembre 1999⁵, la Commission bancaire et financière a préconisé un schéma pour les communiqués de ces sociétés.

L'analyse des données comptables a dès lors été faite selon le schéma utilisé.

A. Données comptables publiées par les sociétés utilisant le schéma général des comptes⁶

Tableau 4

	1999		2000		2001	
	nbre.	%	nbre.	%	nbre.	%
Chiffre d'affaires ou équivalent	90	98 %	93	97 %	96	99 %
Résultat d'exploitation	83	90 %	91	95 %	92	95 %
Résultat financier	80	87 %	91	95 %	90	93 %
Résultat courant	86	93 %	95	99 %	91	94 %
Résultat exceptionnel	83	90 %	94	98 %	92	95 %
Résultat avant impôts	88	96 %	94	98 %	95	98 %
Résultat après impôts	92	100 %	96	100 %	96	99 %

Globalement, le résultat net après impôts et le chiffre d'affaires (ou équivalent) sont mentionnés par la (quasi-) totalité des sociétés. On retrouve les autres données obligatoires dans la toute grande majorité des communiqués sous revue.

⁴ Schéma de compte de résultat optionnel de l'arrêté royal du 1er septembre 1986 relatif aux comptes annuels et consolidés des sociétés à portefeuille.

⁵ Circulaire D2/F/99/5 adressées aux sociétés à portefeuilles dont les titres sont inscrits au premier marché et au nouveau marché d'Euronext Brussels.

⁶ A l'exception des banques et autres cas particuliers (au nombre de 4), soit par 97 sociétés.

B. Données comptables publiées par les sociétés utilisant le schéma optionnel⁷

Tableau 5

	2000		2001	
	nbre.	%	nbre.	%
Résultat financier récurrent	23	96 %	22	100 %
Autre résultat récurrent	22	92 %	21	96 %
Résultat en capital	22	92 %	21	96 %
Quote-part nette dans le résultat des Sociétés mises en équivalence	20	83 %	16	73 %
Résultat exceptionnel	21	88 %	16	73 %
Résultat avant impôts	24	100 %	22	100 %
Résultat après impôts	24	100 %	22	100 %

Pour cette seconde année d'utilisation, on constate que le schéma optionnel reste bien utilisé par les sociétés à portefeuille.

4. Informations diverses

Au-delà des données comptables obligatoires, certaines sociétés fournissent d'initiative des données supplémentaires utiles pour l'information des investisseurs, telles que des données par action.

56 sociétés, soit 46 %, ont ainsi fourni des données par action dans les communiqués publiés cette année, contre 53 (42 %) en 2000. Ceci traduit une légère augmentation toutefois encore insuffisante.

⁷ Ces sociétés sont au nombre de 22.

Parmi les autres informations fournies dans les communiqués sous revue, nous avons notamment relevé :

Tableau 6

	1999		2000		2001	
	nbre.	%	nbre.	%	nbre.	%
Mention d'un rapport semestriel étendu	12	10 %	12	10 %	12	10 %
Chiffres en €	93	74 %	103	82 %	114	93 %
Données par action	47	37 %	53	42 %	56	46 %
Adresse internet	48	38 %	48	38 %	57	46 %

Il ressort de ce tableau que la quasi-totalité des sociétés communiquent leurs chiffres en €. Près de la moitié des sociétés passées sous revue mettent leur information semestrielle à disposition du public sur internet.

Données relatives au Nouveau Marché⁸

Parmi les huit sociétés actuellement cotées au Nouveau Marché, sept d'entre elles ont publié leur rapport semestriel dans les délais.

Le délai moyen de publication pour ces huit sociétés a été de 83 jours (contre 88 jours en 2000 et 78 jours en 1999).

Deux des huit sociétés ont fait contrôler leurs chiffres par leur commissaire avant publication.

-oOo-

⁸ Les sociétés admises sur ce marché doivent également publier un communiqué trimestriel.

Tableaux chronologiques des publications

1. Sociétés inscrites au premier marché et clôturant leur premier semestre le 30 juin

Nom société	Date publication	Nom société	Date publication
Cobepa	13/07/01	Bureau Van Dijk	08/09/01
UCB	26/07/01	Ibel	12/09/01
Bekaert	28/07/01	Ontex	12/09/01
Solvay	28/07/01	Almanij	13/09/01
Telindus	28/07/01	Omega Pharma	13/09/01
Mobistar	31/07/01	Sioen Industries	13/09/01
CNP	03/08/01	Systemat	13/09/01
IPTE	07/08/01	Bois Sauvage	14/09/01
Deceuninck	21/08/01	Dexia	14/09/01
Afrifina	24/08/01	Duvel Moortgat	14/09/01
Agfa Gevaert	24/08/01	GIMV	14/09/01
Brantano	25/08/01	Photo-Hall	14/09/01
Punch International	25/08/01	Solvac	14/09/01
BMT	28/08/01	Surongo	14/09/01
Sait-Stento	29/08/01	Tessengerlo	14/09/01
Fortis (B)	31/08/01	Texaf	14/09/01
LSG	31/08/01	PCB	15/09/01
Auximines	01/09/01	Engrais Rosier	15/09/01
Brederode	01/09/01	IBA	15/09/01
Van de Velde	01/09/01	Nord-Sumatra	15/09/01
Arinso	04/09/01	Socfin	15/09/01
CMB	04/09/01	Accentis	18/09/01
KBC	04/09/01	Saptec	18/09/01
Recticel	04/09/01	Ter Beke	18/09/01
Econocom Group	05/09/01 ⁹	Ackermans & van Haaren	19/09/01
Barco	06/09/01	Koramic	19/09/01
Distrigaz	06/09/01	Mosane	19/09/01
Glaverbel	06/09/01	Moury Construct	19/09/01
Remi Claeys	06/09/01	Spadel	19/09/01
Interbrew	06/09/01	Catala	20/09/01
Prominter	06/09/01	Cie Immobilière de Belgique	20/09/01
Delhaize	07/09/01	Sidro	20/09/01
D'Ieteren	07/09/01	Spector	20/09/01
Electrabel	07/09/01	VPK Packaging	20/09/01
EVS Broadcast Equipment	07/09/01	CFE	21/09/01
Sipef	07/09/01	I.R.I.S.	21/09/01
Umicore	07/09/01	Lotus Bakeries	21/09/01
BarcoNet	08/09/01	Resilux	21/09/01
Creyf's	08/09/01	Almancora	22/09/01
Gevaert	08/09/01	Unies de Porphyre	22/09/01
Picanol	08/09/01	Electrorail	22/09/01
Quick	08/09/01	GBL	22/09/01 ¹⁰
Tractebel	08/09/01	Hamon	22/09/01

⁹ A publié des résultats provisoires le 25/07/2001.

¹⁰ A publié un communiqué préliminaire le 01/08/2001.

Nom société	Date publication	Nom société	Date publication
Carestel	25/09/01	Campine	28/09/01
Floridienne	25/09/01	Kinapolis	28/09/01
Henex	25/09/01	Miko	28/09/01
Pinguin	25/09/01	Real Software	28/09/01
Roularta	25/09/01	Agridec	29/09/01
SBB / BBM	25/09/01	City Hotels	29/09/01
Trustcapital	25/09/01	Financière d'Obourg	29/09/01
Atenor	26/09/01	Financière de Tubize	29/09/01
Concentra	26/09/01	Fountain	29/09/01
Deficom Group	26/09/01	Mitiska	29/09/01
Anderlues	27/09/01	Sabca	29/09/01
Cimescaut	27/09/01	Sofina	29/09/01
CoBrHa	27/09/01	Think Media	29/09/01
Ariane Group	28/09/01		
Beluga	28/09/01		

2. Sociétés inscrites au premier marché et ne clôturant pas leur premier semestre le 30 juin

Nom société	Clôture semestre	Date publication
SCF	31/08/00	29/11/00
Dolmen	30/09/00	28/12/00
Colruyt	30/09/00	05/01/01
Neuhaus	31/12/00	09/02/01
Ubizen	31/03/01	22/05/01
Associated Weavers	31/05/01	29/06/01
Glaces de Charleroi	31/03/01	29/06/01
Glaces de Moustier	30/04/01	29/06/01
GIB	30/07/01	27/09/01

3. Sociétés inscrites au Nouveau Marché

Nom société	Clôture semestre	Date publication
Parc Paradisio	30/06/01	31/07/01
Ibt	30/06/01	14/09/01
Fardis	30/06/01	29/09/01
Best of Group	30/06/01	29/09/01
Fidelity Net Marketing	30/06/01	29/09/01
Link Software	30/06/01	29/09/01
Thema Vision	30/06/01	29/09/01
VMS Keytrade	30/06/01	12/10/01

Etudes publiées

1. Les communiqués semestriels 1997 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1997)
2. Le tableau de flux de trésorerie ou de financement : un examen comparatif de l'information donnée par les entreprises cotées à terme (février 1998)
3. La publication de données spécifiquement destinées aux investisseurs par les sociétés cotées au marché à terme (mars 1998)
4. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1997 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (mai 1998)
5. Etude comparative sur les informations publiées par les sociétés cotées belges en matière de "corporate governance" dans les rapports annuels 1997 (octobre 1998)
6. Les communiqués semestriels 1998 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1998)
7. Quelle transparence pour le portefeuille-titres (janvier 1999)
8. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1998 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (mai 1999)
9. Règles d'évaluation (juillet 1999)
10. Etude comparative sur les informations publiées par les sociétés cotées belges en matière de "corporate governance" dans les rapports annuels 1998 (novembre 1999)
11. La publication de données spécialement destinées aux investisseurs par les sociétés belges cotées au premier marché (décembre 1999)
12. Les communiqués semestriels 1999 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (décembre 1999)
13. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 1999 des sociétés cotées au premier marché et au nouveau marché (juillet 2000).
14. Les communiqués semestriels 2000 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (novembre 2000).
15. Les communiqués relatifs aux résultats annuels 2000 des sociétés cotées au premier marché et au Nouveau Marché (juillet 2001)

Des exemplaires supplémentaires des études publiées, disponibles dans les deux langues nationales, peuvent être obtenus par écrit ou par fax auprès du Service Documentation de la CBF (Mme G. Malcorps) au prix de BEF 150 par étude.

Ces textes sont également disponibles sur le site de la Commission (adresse : <http://www.cbf.be>).

CBF / DOCUMENTATION ET PUBLICATIONS
AVENUE LOUISE 99
1050 BRUXELLES
FAX : 02/535.23.23
